

deux vicaires, il est bon que la maison du curé les puisse contenir. Je suis persuadé de toute la charité de votre communauté et que vous avez trop de prudence et de sagesse pour troubler sous main sans que vous y ayez aucun intérêt une intention que j'ai conforme au besoin de cette paroisse. J'espère même que vous ferez entendre raison à ceux qui seraient difficiles. Vous devez compter, mon Père, que j'ai une estime particulière et pour vous et pour toute votre communauté, vous en aurez toujours des preuves convaincantes quand je pourrai vous marquer que je suis très sincèrement

« Votre très humble et très obéissant serviteur

« DE SAINT-GEORGES, arch. de Lyon. »

L'abbé AD. VACHET.

*(A suivre).*

